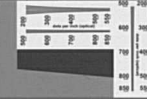


	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.36 0.51



*Golden Thread*



	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
L*	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87
a*	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17
b*	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46

0.75 0.98 1.24 1.67 2.04 2.42

Colors by Munsell Color Services Lab

*Don Williams*



9bis

TRE

GES.

55c

mel

le

18

7



Ed 19 bis / 2

Archives cantonales vaudoises  
RMSA/1. 047. 357

Microfilm

up <sup>E</sup> sur  
feuille simple

1821.

1822.

1823.

1824.

1825.

1826.

1827.

1828.

1829.

30.

1830.

1831.

1832.

1833.

1834.

1835.

1836.

1837.



Ed 19 bis / 2

Archives cantonales vaudoises  
RMSA/1. 047. 357

Microfilm

up <sup>E</sup> sur  
feuille simple

1821.

1822.

1823.

1824.

1825.

1826.

1827.

1828.

1829.

30.

1830.

1831.

1832.

1833.

1834.

1835.

1836.

1837.



1821 à 1827  
17 ans

REGISTRE DES MARIAGES  
de la Paroisse de Bursinel & Dulis

Page 1.

L'An Mil huit cent vingt un

et le huitième Novembre le présent Registre des Mariages a été ouvert par moi soussigné, Ministre et Suffragan de la Paroisse de Bursinel & Dulis.

Ls Barbey  
Min. Suff.

En suite du consentement donné par le Maire de la Paroisse de Morges sous date du septième Novembre mil huit cent vingt un, a été célébré le huitième Novembre de la dite année, dans l'Eglise de Bursinel, en présence de Marc Louis Tréboua et de Jean Isaac Bonnet tous les deux domiciliés à Bursinel, le mariage de Jean David Margot âgé de vingt cinq ans bourgeois de St Croix et habitant à Morges, fils de Jean Pierre Margot et de Jeanne née Bonnard sa femme, d'une part, avec Marie Marguis âgée de vingt quatre ans et demi, Bourgeoise de Morges et domiciliée, fille de Abraham Louis Marguis, et de Suzanne née Bonnard sa femme, après que les époux ont exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage, qui ont eu lieu dans les paroisses de Morges et de St Croix.

Ls Barbey  
Min. Suff.

En suite du consentement donné par le Pasteur de la paroisse d'Etos sous date du septième Novembre mil huit cent vingt un, a été célébré le huitième Novembre de la dite année dans l'Eglise de Bursinel, en présence de Marc Louis Tréboua et de Jean Isaac Bonnet, tous les deux domiciliés à Bursinel, le mariage de Jean Francois Genoux âgé de vingt cinq ans, bourgeois de Buchillon et domicilié, fils de feu Jean Francois Genoux et de Georgette née Depertaz sa femme, avec Jeanne Marie Pailhard âgée de vingt quatre ans, Bourgeoise de St Croix, domiciliée à Buchillon, fille de Jacob Pailhard et de Suzanne née Martin sa femme, après que les époux ont exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage, qui ont eu lieu dans les paroisses d'Etos et de St Croix.

Ls Barbey  
Min. Suff.

En suite du consentement donné par le premier Pasteur de la paroisse de Rolle, sous date du douzième Décembre mil huit cent vingt un a été célébré le treizième Décembre de la dite année dans l'Eglise de Bursinel en présence de Rodolphe Vassal et de Francois Debonneviller, tous les

1822.  
1823.  
1824.  
1825.  
1826.  
1827.  
1828.  
1829.  
30.  
1830.  
1831.  
1832.  
1833.  
1834.  
1835.  
1836.  
1837.



REGISTRE DES MARIAGES  
de la Paroisse de Bursinel et Dulit.

Deux Domiciliés à Bursinel, le mariage de Jean George Framier  
agé de trente un an bourgeois de Buch Van fobitor de Buch et  
Domicilié à Rolle, fils de feu Jean George Framier et de Salomi  
née Müllerin sa femme - avec Anne Julia Duvonci de Jean  
Nebermann Bader agé de trente cinq ans bourgeois de Neufchâtel  
et communier de Navre, Domiciliés à Rolle, fille de Jean Jacques  
Couta, et de défunte Marguerite née Michaud sa femme, après que  
les époux ont exhibé la permission accordée par le conseil d'Etat  
pour la célébration de leur mariage sous date du septième Decem-  
bre mil huit cent vingt un, laquelle est déposée aux archives de la  
cure.

J. Barbey  
Min. Suff.

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original  
déposé aux archives de la cure. A Rolle ce trente unème Decembre  
mil huit cent vingt un.

J. Barbey  
Min. Suff.

REGISTRE DES MARIAGES  
de la Paroisse de Bursinel et Dulit.

9981

Je soussigné certifie que la présente Copie est conforme à  
l'original déposé aux Archives de la cure de Bursinel et Dulit.

J. Barbey  
Min. Suff.

- 1822.
- 1823.
- 1824.
- 1825.
- 1826.
- 1827.
- 1828.
- 1829.
- 30.
- 1830.
- 1831.
- 1832.
- 1833.
- 1834.
- 1835.
- 1836.
- 1837.



REGISTRE DES MARIAGES  
de la Paroisse de *Burdinal ou Dulit*

1822.

4.  
*Pilet et Joly.*

Entente du consentement donné par le Pasteur de la Paroisse du Mor  
sous date du dixseptieme Avril mil huit cent vingt deux a été cele  
bré le vingt deuxieme Avril de la susdite année, dans l'Eglise de Bur  
dinal en présence de Rodolphe Wanda et de Francois Debonneville tous les  
deux domiciliés à Burdinal, le mariage de Jean Alexandre Samuel  
Louis Pilet, âgé de vingt cinq ans et demi Bourgeois de Papiognieres et  
de Chateau d'Occ, maître des sacres Evangelical, domicilié et né à Lan  
saume et maintenant à Morgez, fils de feu Abraham Samuel Dau  
Pilet, et de Françoise Louise Elphise née Paris sa femme, - avec  
Louise Josephine, Philippine Joly âgée de vingt quatre ans bour  
geoise de Nion et de Dhuillier, domiciliée à Nion, fille de Jean  
Francois Frederic Joly et Françoise Deloy Derrier sa femme, après que  
les époux ont exhibé les certificats de publication de bans de ce ma  
riage, qui ont eu lieu dans les parishes de Papiognieres, Chateau  
d'Occ, Lansaume Morgez et Nion. Les certificats mentionnés de  
cette inscription demeurent déposés aux archives de la cure.

*L. Barbey*  
*M. Duffet*

5.  
*Suter et Secoult.*

Entente du consentement donné par le Ministre Suffragane de la Paro  
isse de Rodé sous date du sixieme Juin mil huit cent vingt deux, a été  
à été célébré le septieme Juin de la susdite année dans l'Eglise de Bur  
dinal, en présence de Wilhem Maire et de Jean Marie Louis Suedet tous  
les deux domiciliés à Burdinal, le mariage de Jean Suter bourgeois de Zog  
fingue au Canton d'Argovie et domicilié, âgé de vingt six ans fils de  
Jean Suter et Esther née Raberthuel sa femme - avec  
Louise Amélie Secoult, âgée de vingt trois ans, bourgeoise de

1822.

1823.

1824.

1825.

1826.  
1827.

1828.

1829.  
30.

1830.

1831.

1832.

1833.

1834.  
1835.

1836.  
1837.



Phenix vallee du bas de Jous Domiciliés à Rolle, fille d'Auguste;  
 François Secourte et de François Frederique Charlotte nee Brande  
 la femme, apres que les epoux ont exhibe les certificats de publica-  
 tion de base de ce mariage, qui ont eu lieu dans les paroisses de Rolle  
 et de Phenix, ainsi que la dispense accordée par le Conseil d'Etat sous  
 date du sixieme Juin mil huit cent vingt deux. Les certificats  
 mentionnés dans cette inscription demeurés déposés aux Archives de la  
 Cure.

*St Barbey*  
*M. Suffr.*

6.  
 Noblet et Heer.

Consente du consentement donné par le premier Pasteur de Rolle  
 sous date du vingtieme Aout mil huit cent vingt deux, le vingt  
 troisieme Aout de la susdite année a été célébré dans l'Eglise de Bur-  
 sinel en présence de Samuel Alphons Pascal et de Samuel Beau-  
 man, tous les deux domiciliés à Rolle, le mariage de Louis Alexan-  
 der Noblet agé de vingt deux ans, bourgeois de Marchisier, domicilié  
 à Rolle, fils de Jean Pierre Noblet veuf de défunte Françoise nee  
 Grangy sa femme - avec - Charlotte Alphonsine Halinet Heer agé  
 de vingt six ans papes bourgeois de Tâpse au Canton de Zurich  
 domiciliés à Rolle fille de Jean Jacques Heer veuf de Louise nee  
 Boverier sa femme, apres que les epoux ont exhibe les certificats  
 de publication de base de ce mariage, qui ont eu lieu dans les pa-  
 roisses de Rolle et Marchisier, et la dispense accordée par le  
 Conseil d'Etat sous date du sixieme Aout mil huit cent  
 vingt deux. Les certificats mentionnés dans cette inscription demeu-  
 rées déposés aux archives de la cure.

*St Barbey*  
*M. Suffr.*

7.  
 Chavel et Burnet

Consente du consentement donné par le premier Pasteur de Rolle sous date  
 du sixieme Septembre mil huit cent vingt deux, a été célébré dans  
 l'Eglise de Bursinel, en présence d'Etienne Maire et de Jean Eleonor  
 Biringer tous les deux domiciliés à Bursinel, et le dix neuvieme  
 Septembre de l'an susdit, le mariage de Jean Louis Chavel agé de  
 vingt neuf ans bourgeois de Dulit, demeurant à Rolle, fils de  
 Jean Pierre Chavel et de Margueritte nee Jacottet sa femme, - avec  
 Jeanne Françoise Burnet agé de trente six ans, bourgeois de Bur-  
 sinel domiciliés à Genève fille de Jean Pierre Burnet et de de-  
 funte Jeanne nee Rolland sa femme, apres que les epoux ont  
 exhibe les certificats de publication de base de ce mariage qui ont eu

1823.

1824.

1825.

1826.  
1827.

1828.

1829.  
30.

1830.

1831.

1832.

1833.

1834.  
1835.

1836.  
1837.



REGISTRE DES MARIAGES  
de la Paroisse de *Bursinel et Dulit*

lieu dans les paroisses de Rolle, Oulens, Burtigny et dans l'Église de Genève, certificats qui demeurent déposés aux archives de la cure.

*J. Barbey*  
*Min. Suff.*

8.  
*Renard et Bernay*

Intérite du consentement donné par le premier Pasteur de Rolle sous date du quatrième Novembre mil huit cent vingt deux, a été célébré le septième Novembre de la susdite année dans l'Église de Bursinel, en présence de Rodolphe Corboz Domicilié à Rolle et Étienne Marez Domicilié à Bursinel, le mariage de Samuel Renard âgé de quarante trois ans passés, bourgeois de Corboz Tailleur au canton de Neuvechâtel Domicilié à Rolle, fils de Pierre Henri Renard et de Marie Judith née Toux sa femme - avec Marianna Bernay âgée de trente quatre ans passés, bourgeoise des Bains Valais née de de Joux, Domiciliée à Rolle, fille d'Abraham Samuel fils de David Bernay, et d'Anne Marie née Meylan sa femme. après que les époux ont exhibé les certificats de publication de bans de ces mariages, qui ont eu lieu dans les paroisses de Rolle et de l'Abbaye, et une attestation du Premier Pasteur de Rolle que la permission de publier ces bans accordée par le Conseil d'Etat sous date du deuxième Octobre mil huit cent vingt deux est déposée aux archives de la première Cure de Rolle. Les Certificats mentionnés dans cette inscription demeurent déposés aux Archives de la Cure.

*J. Barbey*  
*Min. Suff.*

7.  
*Billard et Richard*

Intérite du consentement donné par le Pasteur de Gimpléche Effertines sous date du neuvième Décembre mil huit cent vingt deux, a été célébré le douzième Décembre de la susdite année en présence de Rodolphe Viande et Étienne Marez tous les deux Domiciliés à Bursinel, le mariage de Jean François Louis Billard âgé de vingt un ans et demi, Bourgeois d'Effertines Domicilié à Rochepillon, fils de feu Jean Marc Alexandre Billard et de Jeanne Marie Elizabeth Douchet sa femme ses père et mère - avec Suzanne Henriette Richard âgée de vingt sept ans et demi, bourgeoise de Burtigny et Domiciliée, fille de feu Jean Louis Richard et de Jeanne née Muret ses père et mère. après que les époux ont exhibé les certificats de publication de bans de mariage qui ont eu lieu dans les paroisses de Gilly et d'Effertines, certificats qui demeurent déposés aux Archives de la Cure.

*J. Barbey*  
*Min. Suff.*

1823.  
1824.  
1825.  
1826.  
1827.  
1828.  
1829.  
30.  
1830.  
1831.  
1832.  
1833.  
1834.  
1835.  
1836.  
1837.



1823.

La tenue du présent Registre a été continuée par moi  
 Dubligny nommé à la Suffragane de Bursinel s.d. Dubit

*(Signature)*

19.  
 Pictet  
 et  
 Martin

Sur la requête de Ferdinand Frédéric Pictet d'après  
 la permission du Conseil d'Etat en date du dixième Julliet  
 mil huit cent vingt trois, je transis sur ce Registre l'Extrait  
 suivant, des Registres de Mariages de la Ville de Genève.

« Lan mil-huit cent vingt trois, le mardi six septième  
 jour du mois de Juin, à trois heures après midi, par devant  
 nous Conseiller Municipal, Officier de l'Etat Civil de la ville de Genève,  
 sont comparus pour contracter mariage d'une part, Ferdinand  
 Frédéric Pictet, âgé de vingt six ans et huit mois, né à Dubit  
 au Canton de Vaud, y demeurant, fils de Marc Louis Pictet, propriétaire  
 chez Françoise Micheli sa femme, demeurant tous deux  
 aux Li à Dubit, qui présents et donnant leur approbation  
 au mariage de leur dit fils avec Andrienne Louise Marie  
 Adélaïde Martin, d'autre part, Andrienne Louise Marie  
 Adélaïde Martin âgée de vingt cinq ans et huit mois, née à  
 Morges au Canton de Vaud, demeurant à Genève fille de Paul  
 Martin, membre du Conseil représentatif de son Canton, demeurant  
 aux Li à Genève, qui présents et donnant son approbation au  
 mariage de sa dite fille avec Ferdinand Frédéric Pictet susdit et  
 de l'Épouse Louis Jeanne Marie Silvestre sa femme, morte à  
 Genève le quatorzième Julliet mil huit cent sept, comme il  
 résulte de l'acte inscrit au registre des décès de la dite année, sous  
 le numero trois cent quatre vingt dix sept. Lesdits époux  
 nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage,  
 dont les publications ont été faites à Genève les dimanches  
 dix huit, dix neuf et vingt cinq du mois de Mai dernier à l'Église  
 de Bursinel qui est celle paroissiale de domicile de l'Épouse

1824.  
 1825.  
 1826.  
 1827.  
 1828.  
 1829.  
 30.  
 1830.  
 1831.  
 1832.  
 1833.  
 1834.  
 1835.  
 1836.  
 1837.



REGISTRE DES MARIAGES

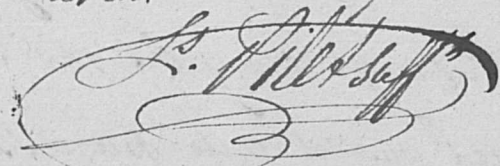
de la Paroisse de

Selon l'usage de pays, sans qu'il soit parvenu d'opposition. Laidant  
 droit à leur requéition & après avoir donné lecture de toutes  
 les pièces ci-dessus mentionnées, nous avons demandé aux  
 deux d'ils veulent se prendre pour mari & pour femme &  
 l'un et l'autre nous ayant répondu séparément & affirmas-  
 tivement, nous avons déclaré au nom de la loi, que Ferdinand  
 Frédéric Pitet et Audrienne Louise Marie Adélaïde Martin sont  
 unis par le lien de mariage. De quoi avons dressé acte, en  
 présence de Marc Pitet, négociant âgé de trente deux ans, frère  
 de l'époux; Antoine Charles Dupan auditeur du premier  
 arrondissement de la ville & républicain de Genève, âgé de  
 trente ans; Jules Martin, Rentier, âgé de vingt-trois ans,  
 frère de l'époux & Jean Jacques Peral hulin membre du conseil  
 représentatif & souverain, âgé de cinquante six ans, le premier  
 demeurant à Dilit, les trois autres à Genève, lesquels ont signé  
 le présent acte avec nous, Marc Louis Pitet & Françoise  
 Micheli de Fenin, vive & mène de l'époux & les parties contractantes  
 après que lecture du dit acte leur a été faite (signé)

Ferdinand Frédéric Pitet, Audrienne Louise Marie Adélaïde  
 Martin. Mo. Pitet, Ch. Dupan aud. Jules Martin, J. Peral  
 George Martin Achard, A. C. Martin Cons. Municipal.

(L.S.) Conseiller Municipal. A. C. Martin.  
 Conseiller Secrétaire d'Etat de Genève.

La permission du Conseil d'Etat de présent acte demeurant de nos  
 archives.



Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de la curie  
 Buisson et Dilit.  
 Dellechmi  
 Dillechmi  
 Dillechmi

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

- 1824.
- 1825.
- 1826.  
1827.
- 1828.
- 1829.  
30.
- 1830.
- 1831.
- 1832.
- 1833.
- 1834.  
1835.
- 1836.  
1837.



## REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

## REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de Bursinel &amp; Dulit

1824.

n° 11.

Leresche  
Giral

En suite du consentement donné par le Pasteur de la Paroisse de Nyon, sous date du sixième Octobre mil-huit cent vingt quatre, a été célébré dans l'Eglise de Bursinel, le septième Octobre mil-huit cent vingt quatre par Marc François Louis Leresche, Pasteur de la Paroisse de Dompierre, en présence de Louis Giral, demeurant à ~~Genève~~ Nyon, et de Jean Louis Giral demeurant à Genève, le mariage de François Louis Frédéric Leresche, âgé de vingt huit ans, Ministre du St Evangile, bourgeois de Lausanne et de Ballaigues, demeurant à Nyon, fils de feu Jean Gabriel Leresche, et de Marianne Frédérique née Vicat, sa femme -- avec Maqueline Françoise Emma Giral, âgée de vingt deux ans, bourgeoise de Nyon, y demeurant, fille de Louis Giral et de Julie née Veret, sa femme, après que les époux ont exhibé les certificats de publication de bans de ce mariage qui ont eu lieu dans les paroisses de Lausanne de Ballaigues, et de Nyon, et l'acte de consentement à ce mariage, donné par le père et la mère de l'épouse, mineure, sous date du dixième Septembre mil-huit cent vingt quatre.

Les certificats rappelés dans cette inscription, demeurent déposés aux archives de la cure.

P. Dessel Miny

Attesté à Rolle le 7 Janvier 1825.

P. Dessel Gauthier Miny

1825.

1826.  
1827.

1828.

1829.  
30.

1830.

1831.

1832.

1833.

1834.  
1835.1836.  
1837.



Page

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

Page

1825

1826.  
1827.

1828.

1829.  
30.

1830.

1831.

1832.

1833.

1834.  
1835.

1836.  
1837.



REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de Bursinel et Dulit

1824.

*[Faint, illegible handwriting in the top section of the right page, possibly bleed-through from the reverse side.]*

12.

Lafon et Daiz.

1825  
En suite de la permission du Département de Justice & Police du Canton de Vaud, en date du neuvième Août mil-huit cent vingt cinq, a été célébré dans l'église de Bursinel, le dix huitième Août, même année, par moi soussigné, en présence de Rodolphe Viande Domicilié à Bursinel et de Jacques Louis Chandon Domicilié à Bursinel, le mariage de Ami Eugène Lafon, majeur, originaire de Genève, y domicilié, fils de Jean Pierre Lafon et de défunte Françoise Gantel, sa femme avec Fernette Pauline Daiz, majeure, de Genève, y domiciliée, fille de François Dominique Daiz, et de défunte Françoise Gubert, sa femme, ensuite de la permission de bénédiction de mariage, sur mentionnée, laquelle est déposée aux Archives de la cure.  
*G. Dessel Min. Suffrag.*

13.

Pictet et De Traz.

Sur la requête de Marc Louis Pictet, et d'après la permission du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, en date du vingt cinquième Août mil-huit cent vingt cinq, je transcris sur ce registre, l'extrait suivant du Régistre des mariages de la ville de Genève.  
L'an mil-huit cent vingt cinq, et le Jeudi quatorzième jour du mois de Juillet, à onze heures avant midi, en la maison commune, à Genève, et par devant nous, Philippe François De Lor, conseiller municipal, officier de l'état civil de la ville de Genève, République de Genève et Canton de Genève, soussigné, est comparu pour contracter mariage, d'une part: Marc Louis Philippe Pictet, propriétaire, âgé de trente quatre ans et huit mois, né à Dulit, au Canton de Vaud, domicilié à Marseille, fils de Marc Louis Pictet, Propriétaire, et de Françoise de Ichelty, sa femme, sans profession, tous deux domiciliés à Dulit ici présent, et donnant leur consentement au mariage de leur dit fils avec Jeanne Louise Andrienne Josephine De Traz. d'autre part: Jean Louis Andriean Josephine De Traz  
*San profession*

1826.  
1827.

1828.

1829.  
30.

1830.

1831.

1832.

1833.

1834.  
1835.

1836.  
1837.



REGISTRE DES MARIAGES  
de la Paroisse de Bursinet et Dulit.

Sans profession, agée de vingt un ans et cinq mois, née et domiciliée à Genève, fille de feu Jean François Marc Henry De Traa, décédé à Genève le six Janvier mil huit cent quatorze, appert l'acte iméré au registre des Décés de la dite année, sous le numéro vingt cinq, et de Françoise Elizabeth Picot, sa veuve, rentière, domiciliée à Genève, ici présente, et donnant son consentement au mariage de sa dite fille, avec Marc Louis Philippe Tictet, audit. Les dits époux nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont la publication ont été faites, à Marseille, à Bursinet et à la Tour de Teth, au Canton de Naud, lieux du domicile de l'époux, de l'une de ses bourgeoisies, et de celle de l'épouse, selon l'usage de ce pays, et à Genève, le dimanche vingt deux et vingt trois, du mois de May proche passé, sans qu'il soit parvenu d'opposition: Le gouvernement du Canton de Naud ayant donné son autorisation au présent mariage, comme il compte de la déclaration du Département de Justice et Police du dit Canton, délivrée le cinq Juillet, présent mois. Nous avons droit à leur requête, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et du Chapitre II, au Code Civil, des droits et des devoirs respectifs de l'époux et de l'épouse. Nous avons demandé aux dits époux, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, et l'un et l'autre nous ayant répondu séparément et affirmativement. Nous avons déclaré, au nom de la loi, que Marc Louis Philippe Tictet, et le nom Louis Audrieux Josephine De Traa, sont unis par les liens du mariage; De tout, quoi, nous avons immédiatement dressé le présent acte, en présence de Ferdinand Frédéric Tictet, officier, agé de vingt huit ans, frère de l'époux. Jean François Auguste Tictet, sans profession, agé de vingt un ans accomplis, frère de l'époux. Jean Gabriel Édouard De Traa, rentier, agé de cinquante ans, oncle de l'épouse, Jean Louis André De Traa, propriétaire, agé de vingt trois ans, frère de l'épouse, le premier et le dernier témoins domiciliés à Genève, frère de l'épouse, le second à Dulit, le troisième à Poronge, lesquels quatre témoins, ont signé le présent acte avec nous, Marc Louis Tictet et Françoise De Michely, sa femme, père et mère de l'époux. Françoise Elizabeth Picot, veuve de Jean François Marc Henry De Traa, mère de l'épouse, et les parties contractantes, après que lecture leur en a été faite. Mame Louis Audrieux Josephine De Traa nous a déclaré par serment que c'est par omission, que dans l'acte dressé pour constater le décès de son père, il n'y est désigné que son le seul prénom de Henri, tandis qu'il est sous ceux de Jean François Marc Henry dans son acte de naissance, à elle Mame Louis Audrieux Josephine De Traa, entente qu'il y a identité parfaite entre les individus désignés de ces deux mariages dans les deux dits actes. Les témoins assistant au présent mariage, ont confirmé par serment, la vérité de cette déclaration. Signé M. Tictet - De Traa - Marc Louis Tictet - Fr. Tictet née de Michely - Fr. Elizabeth Picot, veuve De Traa - Fr. Tictet - A. Tictet - M. De Traa - André De Traa - De ses Cousins.

Signé Philipp. François De ses Cousins. M. le vingt deux mil huit cent vingt cinq.

La permission du Conseil d'Etat, pour l'inscription de ludit acte, et l'original du dit acte demeurant de posé, dans les Archives de la Cure.

J. Desobry Gautier Curé. Suffrag.

REGISTRE DES MARIAGES  
de la Paroisse de

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original de posé aux Archives, de la Cure de Rolle, Rolle le six Janvier 1836. P. Desobry

1826.  
1827.

1828.

1829.  
30.

1830.

1831.

1832.

1833.

1834.  
1835.

1836.  
1837.



REGISTRE DES MARIAGES  
de la Paroisse de

REGISTRE DES MARIAGES  
de la Paroisse de Bursinel et Dulit.

1826. 14.

Widmayer  
et  
Monnard

1826  
Le dixième Août mil-huit cent vingt six, a été célébré dans l'Eglise de Bursinel, en présence de Marc Bonnet et Rodolph Vianda, tous deux domiciliés à Bursinel, le mariage de Jean François Sigismond Widmayer, âgé de vingt neuf ans, domicilié à Genève, bourgeois de Rolle, fil. de Christophe Widmayer et de Jeanne née Pagy, sa femme; et de Louise Monnard, née le septième de Cembre mil-huit cent trois, domiciliée à Zurich, bourgeoisie de Mont-le-Grand, fille de Jean Baas Monnard et de Marguerite Louise née Porchat, sa femme, ensuite du consentement donné par le premier Pasteur de Rolle, sous date du neuvième Août mil-huit cent vingt six, et après que les époux ont exhibé les certificats de bans de publication de ce mariage qui ont eu lieu dans les paroisses de Rolle, Mont-le-Grand, Zurich et Genève.  
Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux archives de la cure.

J. Dessel Min.

Meuthonnes  
et  
Givel

18. Le onzième Août mil-huit cent vingt six, a été célébré dans l'Eglise de Bursinel, en présence de Marc Bonnet et de Rodolph Vianda, tous deux domiciliés à Bursinel, le mariage de Jacob François Meuthonnes, majeur, domicilié à Wufflen-le-Château, bourgeois de Bursin, fil. de défunt Benjamin Meuthonnes et de défunte Bernette Simon, sa femme, veuf de Rose Ursembach; et de Marianna Louise Givel, majeure, domiciliée à Bursinel, bourgeoisie de Fayerne, fille de Jean Daniel Givel et de Louise Villemmet, sa femme, après que les époux ont exhibé les certificats de bans de ce mariage qui ont eu lieu dans les paroisses de Bursinel, Bursin, Fayerne et Wufflen-le-Château.  
Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux archives de la cure.

J. Dessel Min.

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original, déposé aux archives de la cure du Second Pasteur de Rolle, Bursinel et Dulit.

Rolle le 5 Janvier 1827

J. Dessel Min. suffrag.

1828.

1829.  
30.

1830.

1831.

1832.

1833.

1834.  
1835.1836.  
1837.



REGISTRE DES MARIAGES  
de la Paroisse de

REGISTRE DES MARIAGES  
de la Paroisse de *Bursinel*.

20.  
Chardon  
et  
Wursten.

En suite du consentement qui m'en a été donné par le Pasteur de Rolle, sous date du dix Décembre mil huit cent vingt sept, a été béni dans le temple de Bursinel, en présence de Jean Baas Bonnet et de Pierre Louis Laspin, l'un et l'autre domiciliés à Bursinel, le mariage de Pierre François Chardon, né le onze Mars mil sept cent septante trois, bourgeois de Mont-le-grand, où il est domicilié, fils majeur des époux défunts Jacob Chardon, et Hélène née Blondel, d'une part; et de Suzanne Angélique Wursten, née le quatre Septembre mil sept cent quatre vingt huit, bourgeoise de Genenay Canton de Berne, domiciliée à Rolle, fille majeure des feu Pierre Wursten et d'Elizabeth née Staub sarronne, d'autre part; lequel mariage a été célébré le trois Décembre mil huit cent vingt sept, après que les époux m'ont exhibé le certificat de la publication de leurs bans dans la Paroisse de l'époux, et le procès de célébration de ce mariage, accordé par le Département de Justice et Police, lequel renferme aussi la dispense de la publication des bans dans le lieu d'origine de l'époux. Ces deux pièces demeurent déposées dans les Archives de la Cure.

*L. Burnier Past.*

1828

1829  
30

1830

1831

1832

1833

1834  
18351836  
1837



1827

16

Brochu et Argand

q de ce mariage - L' Bursinel Par.

Le premier Mars mil huit cent vingt sept, a été célébré dans l'Eglise de Bursinel, en présence de Rodolph Viande et Marc Bonnet, tous deux domiciliés à Bursinel, le mariage de Charles Brochu, âgé de vingt sept ans, de Moëns, arrondissement de Gex, département de l'Ain, y domicilié; fils de Gabriel Brochu et de Thérèse Tenaud, sa femme; et de Jeanne Marguerite Argand, âgée de vingt six ans, de Dulit, y domiciliée, fille de Jean, François Argand, et de Louise Petit-Pierre, sa femme, après que les époux ont exhibé un permis de bénédiction, lequel demeure déposé aux archives de la cure.

Desset mi

Protaz et Jaquenoud

né le premier Octobre mil sept cent quatre vingt quatre, L' Bursinel Par.

q né le quatorzième Octobre mil huit cent trois, L' Bursinel Par.

# la Paroisse de Bursinel Par.

# les certificats de publication de ce mariage qui ont eu lieu dans l'Eglise de Gilly, L' Bursinel Par.

Le vingt sixième Avril mil huit cent vingt sept, a été célébré dans l'Eglise de Bursinel, en présence de Rodolph Viande et Charles Diringer, tous deux domiciliés à Bursinel, le mariage de Charles Henry Protaz, fils de Gilly, y domicilié, et de Louise Catherine Philippine Jaquenoud, épouse de Gilly, y domiciliée, fille de Moïse Jaquenoud et de Henriette Broquinon, sa femme, après que les époux ont exhibé un acte de consentement à la bénédiction de ce mariage donné par le Pasteur de Bursinel et Gilly; le tout enregistré au Ministère de ce mariage. Certificats qui demeurent déposés aux archives de la cure.

Desset mi

De Bonneville et Grosjean

# de la paroisse L' Bursinel Par.

# Henry L' Bursinel Par.

En suite du consentement donné par le Ministre suffragant de Givet, sous date du troisième May mil huit cent vingt sept, a été célébré dans l'Eglise de Bursinel, le quatrième May, même année, en présence de Rodolph Viande et de Jacques Louis Chauvin, tous deux domiciliés à Bursinel, le mariage de Jean Pierre Louis Charles De Bonneville, âgé de vingt neuf ans, parson, de Givet, y domicilié, fils de défunt Jean Gabriel De Bonneville et de Jeanne Louise Martin, sa femme, et de Jeanne Françoise Grosjean, âgée de vingt trois ans, de Saint Omer, y domiciliée, fille de Jean Henri Grosjean et de Jeanne Susanne Renaud, sa femme. Après que les époux ont exhibé les certificats de publication de ce mariage qui ont eu lieu dans la paroisse de Givet, Brétin et Saint Omer. Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux archives de la cure.

Desset mi

Pictet & Pictet

Extrait du Registre des Mariages de la Ville de Genève.  
L'an mil huit cent vingt sept, et le Vendredi vingt deuxième jour du mois de Juin, à deux heures après midi, en la Maison commune, à Genève, et par devant nous, Philippe François Delor, Conseiller Municipal, Officier de l'Etat Civil de la Ville de Genève, République et Cantons de Genève, Soussigné, ont comparu pour contracter mariage, d'une part; Armand Jacques Pictet, Lieutenant au service de Sa Majesté Britannique, âgé de vingt huit ans et huit mois, né et domicilié à Dulit,

au -

au Canton de Vaud, fils de Marc Louis Pictet, progre; faire rentier, et de Françoise Micheli sa femme, sans profession, tous deux aussi domiciliés à Dulit, ici présents et donnant leur consentement au mariage de leur dit fils avec Anne Thérèse Pictet. D'autre part: Anne Thérèse Pictet, sans profession, âgée de trente quatre ans et huit mois, née à Nyon, au Canton de Vaud, domiciliée à Genève, fille de feu Louis Pictet décédé à Champel, Commune de Plainpalais, le quatorze Octobre mil huit cent vingt trois, comme il consta de l'acte de décès expédié le dix neuf Juin présent mois, et de défunte Sara Gabrielle Pictet sa femme, décédée à Genève, le vingt trois Décembre mil huit cent sept, comme il consta de l'acte inséré aux registres de décès de la dite année, sous le numéro six cent quatre vingt huit; la dite Anne Thérèse Pictet nous déclarant, par serment, que son aïeul paternel est décédé à Neuchâtel en Février mil sept cent quatre vingt six; que son aïeule paternelle est décédée à Nyon en Juin mil huit cent deux; que son aïeul maternel est décédé à Marseille en Janvier mil huit cent huit, et enfin que son aïeule maternelle est décédée à Champel en Novembre mil huit cent dix huit. Les dits époux nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites, à Bursinel au Canton de Vaud, dans l'Eglise paroissiale du domicile de l'époux, selon l'usage du pays, et à Genève les Dimanches vingt sept Mai proche passé et trois Juin présent mois, sans qu'il soit parvenu d'opposition. Faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, dûment paraphées, et du Chapitre six du titre du mariage, au Code Civil, sur les droits et les devoirs respectifs des Epoux; nous avons demandé aux dits époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; et l'un et l'autre nous ayant répondu publiquement, séparément et affirmativement, nous avons déclaré, au nom de la Loi,

que -

1828

1829

1830

1831

1832

1833

1834

1836

1837



REGISTRE DES MARIAGES  
de la Paroisse de *Bursinel*.

que Armand Jacques Pictet et Anne Jaqueline Pictet sont unis par les liens du mariage. De tout quoi, nous avons immédiatement dressé acte, en présence de Pierre Pictet Capitaine au service de sa Majesté le Roi de Sardaigne, âgé de trente-trois ans, frère de l'époux; Ferdinand Frédéric Pictet, rentier, officier au service de sa Majesté Roi. Hannique, âgé de trente ans, frère de l'époux; Jean Louis Cramer, membre du Conseil représentatif, âgé de cinquante-neuf ans, beau-frère de l'époux, et Jean François Louis Pictet, membre du Conseil représentatif, banquier, âgé de trente-six ans, frère de l'époux, et cousin germain de l'époux, tous quatre domiciliés à Genève, lesquels ont signé le présent acte avec nous, Marc Louis Pictet, et François Micheli sa femme, père et mère de l'époux, et les parties contractantes, après que lecture du dit acte leur a été faite. / Signé / Armand Pictet. Anne Pictet. Marc Louis Pictet. fr. Pictet veu Micheli. P. Pictet. Cap. - fr. Pictet. Jean Louis Cramer. Jean François Louis Pictet. Delor C. M. J. Collatier au service de son Excellence Philippe François Delor Conseil Municipal, officier de l'Etat Civil de la Ville de Genève, et expédié le dix-huit Juillet mil huit cent vingt sept. / Signé / L'officier de l'Etat Civil F. Delor C. M. (suit la légalisation)

De Jussigne Pasteur de l'Eglise de Genève déclare que le vingt trois (23) Juin mille huit cent vingt sept j'ai béni dans le temple de St. Pierre à Genève, le mariage de M. Armand Jacques Pictet fils de Marc Louis Pictet et de Françoise Micheli sa femme, et de M<sup>me</sup> Anne Jaqueline Pictet, fille de feu Louis Pictet et de défunte Sara Gabrielle Pictet sa femme. Genève 26. Août 1827. Signé / Duby Past.

De certifié que les extraits ci-dessus sont conformes aux originaux qui demeurent déposés dans les Archives de la Cure, avec l'autorisation accordée par le Conseil d'Etat pour en faire ici la transcription. Du vingt novembre mil huit cent vingt sept.

L'Burnier Past.

REGISTRE DES MARIAGES  
de la Paroisse de

1828.

1829.  
30.

1830.

1831.

1832.

1833.

1834.  
1835.1836.  
1837.



REGISTRE DES MARIAGES  
de la Paroisse de

DE LA PAROISSE de Bursinel

Le trente Décembre mil-huit-cent vingt huit  
a été célébré le mariage promis

N° 22.

Chenaud  
Diringuer

Jean François Chenaud  
fils de Jean Marc  
et de Julie née Cart sa femme  
de Crassier  
y domicilié  
agé de trente cinq ans.

Entre

Et Jeanne Susanne Diringuer  
fille de Jean Michel  
et de Louise Marie née Trebous sa  
femme  
de Coinsins et de Bursinel  
domiciliée à Oujoumel, rière  
Bursinel  
agé de trente huit ans.

Témoins

Louis Croisier de Gilly  
Fritz Oberlin de Lutzel (flus)

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans publiés sans opposition dans les Églises  
de Bursinel, Crassier & Vich, lesquels sont déposés aux  
Archives de la Cure.

L'Burnier Curé.

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original  
déposé aux archives de la Cure du second Pasteur de Molle,  
Molle, le dix-neuf Janvier mil huit cent vingt neuf.

L'Burnier Curé.

1829.  
30.

1830.

1831.

1832.

1833.

1834.  
1835.

1836.  
1837.



REGISTRE DES MARIAGES

N<sup>o</sup>

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent-  
à été célébré le mariage promis

Entre

fils de

et de

d

domicilié

agé de

Et

fille de

et de

d

domiciliée

agé de

Cémoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

DE LA PAROISSE d

N<sup>o</sup>

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent  
a été célébré le mariage promis

Entre

fils de

et de

d

domicilié

agé de

Et

fille de

et de

d

domiciliée

agé de

Cémoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

1829.  
30.

1830.

1831.

1832.

1833.

1834.  
1835.

1836.  
1837.



REGISTRE DES MARIAGES

Le mil-huit-cent  
à été célébré le mariage promis

N°

Entre

Et  
fils de fille de  
et de et de  
d à  
domicilié domiciliée  
agé de agée de

Témoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

DE LA PAROISSE de Bursinel.

Le dix-neuf Février mil-huit-cent-vingt-neuf  
a été célébré le mariage promis

N° 23.

Entre

Guye & Louis François Charles Guye  
Chanson Et Louise Jenny ~~no~~ Chanson  
fils de Jean Louis née Lesaultre  
fille de Ferdinand Lesaultre  
et de Jeanne Catherine née Guye et de Charlotte Capt sa femme  
sa femme, de Bursinel  
de la commune du Grand Bourgeau domiciliée à Cossonay  
aux Verrières, Canton de Menthébas  
agé de vingt-cinq ans, veuf en agée de vingt-cinq ans, veuve  
premier nocces de Catherine en premier nocces de François  
Marie Juste née Adolr Antoine Chanson de Bursinel de Bursinel.

paroisse de la Côte aux Fées  
Bursinel 5.

Témoins

Jean Devernois de Cossonay  
Celestin Chaillet du Chenit.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans de mariage publiés sans opposition dans les paroisses  
de Cossonay, de Rolle et de Bursinel, les quels sont déposés aux  
Archives de la Cure; de l'acte de décès de Catherine Marie  
Juste née Adolr première femme de l'époux, qui demeure  
aux archives de la Cure; de l'acte de décès de François Antoine  
Chanson premier mari de l'épouse, insinué sur le registre de  
cette paroisse folio 6. n° 18; de la déclaration qui lui a été fai-  
te par le Sarsur de Cossonay que le Département de l'estrie  
et Solie a permis la publication des bans et la baine d'icelle  
de ce mariage, sous date du 21 Janvier 1829; enfin du  
Consentement du dit Sarsur donné le 18 Courant.

L'Burnier Sars.

1830.

1831.

1832.

1833.

1834.

1835.

1836.

1837.



REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt trois Avril mil-huit-cent-vingt-neuf  
à été célébré le mariage promis

N° 24.

Niande &  
Dumauthiaz

Henri Frédéric Niande  
fils de Louis Niande  
et de Marie née Chavaux sa femme  
de Clarmont  
domicilié à Lavigny  
agé de vingt six ans

Entre

Et Jeanne Henriette Dumauthiaz  
fille de Pierre Abram Dumauthiaz  
et de Henriette née Morel sa femme  
de Cuarnens  
domiciliée à Lavigny  
agé de trente quatre ans et  
demi.

Cémoius

Charles Diringen et François de Bernexille de  
Bursinel.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans publiés sans opposition dans les paroisses de  
Cuarnens, Collombier & Lavigny, et du consentement donné  
par le suffragant de cette dernière paroisse; lesquels demeu-  
rent déposés aux archives de la Cure.

L'Burnier Par.

DE LA PAROISSE de Bursinel

Extrait des Registres des actes de mil-huit-cent l'état civil de la  
ville d'Hyères, arrondis-  
sement de Toulou, département du Var.

N° 25.

Bonnet  
Escarel

Le six Décembre, an mil huit  
cent vingt-neuf, à onze heures  
du matin, acte de mariage de Jean  
Bonne Saboussu Bonnet, homme  
d'affaires, âgé de vingt-sept ans, né à  
le neuf du mois de Novembre mil  
fils de domicile à Hyères quartier  
du Var, fils majeur de Jean François  
et de Genevieve, et de Henriette Yverin  
Escarel, âgée de vingt trois ans, née  
département du Var, le huit du mois  
vingt dix huit, domiciliée à Hyères,  
de domicile Joseph Escarel, monayer,  
agé de trente, département du Var, et  
de son consentement d'autre part; les  
publications de mariage faites en cette  
ville d'Hyères le vingt-cinq Novem-  
bre dernier et deux Décembre courant

Entre  
Jean Saboussu Bonnet, homme  
d'affaires, âgé de vingt-sept ans, né à  
Bursinel, Canton de Vaud en Suisse,  
sept cent quatre vingt quatre,  
fille de Carqueranne, département  
Bonnet, domiciliée à Gâtigny Canton  
de Digne part; et Marie Christine  
à Hyères, hameau de Carqueranne,  
des septembre mil sept cent quatre  
département du Var, fille majeure  
domiciliée à Hyères, hameau de Carque-  
rage de Pierre Peyron; la père in pré-  
sente et consentant d'autre part; les  
actes préliminaires sont 1° les pu-  
blications de mariage faites en cette  
ville d'Hyères le vingt-cinq Novem-  
bre, 2° les bans, affichés dans la loi, portant  
qu'il n'y a eu ni opposition, ni  
empêchement au présent mariage; 3° Ex-  
traits d'actes de naissance des futurs conjoints, 3° et finalement, le con-  
sentement donné par les père et mère du futur conjoint à son mariage  
représenté par Monsieur l'Edouard Ferratini, maire de la commune de Gâtigny,  
le trente un Octobre mil huit cent vingt, dûment enregistré le trois  
Octobre mil huit cent vingt-neuf, légalisé par Monsieur le Conseiller Secré-  
taire d'Etat de la République du Canton de Genève, le même jour, et visé  
le quinze du même mois par le chargé d'affaires de la Légation Française  
en Suisse, et le tout en forme (lesquels actes de tous) il a été donné lec-  
ture par un officier public, ainsi que du Chap quatre de Pt. cinq de  
la loi du vingt-cinq Ventose, an six sur le mariage, concernant les  
droits et les devoirs respectifs des époux. Les contractants ont déclaré  
présents en mariage, l'un Marie Christine Escarel, l'autre Jean Bonne  
Saboussu Bonnet, en présence de Monsieur Jean d'Espine, domicilié à Hyères,  
département du Var, âgé de trente-neuf ans, profession de membre du  
Conseil représentatif de Genève, de Monsieur François Pissot, domicilié à Hyères  
département du Var, âgé de soixante-neuf ans, profession de propriétaire  
de Monsieur Joseph Bonnefoy domicilié à Hyères, département du Var, âgé  
de soixante-neuf ans, profession de propriétaire, de Monsieur Honorat,  
domicilié à Hyères département du Var, âgé de quarante ans, profession  
de pharmacien; après quoi Monsieur Alois Ripart adjoint délégué par  
Monsieur le maire de la ville d'Hyères, faisant fonction d'officier public  
de l'état civil, au prononcé au nom de la loi que les dits parties sont unies  
en mariage. Il a été donné le présent acte dont lecture a été faite et qui  
a été lu par moi, par l'époux et les témoins, sauf l'épouse et son père  
qui ont déclaré ne le savoir. / Suivent les signatures.  
François de Bernexille de Bursinel le huitième mil huit cent vingt-neuf, curé  
de Lavigny qui en a été faite par le département de Justice et Police. L'extrait  
original déposé aux archives de la Cure.  
L'Burnier Par.

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux  
archives de la cure de Rolle. Rolle, deux Janvier mil huit cent trente.  
L'Burnier Par.

1830.  
1831.  
1832.  
1833.  
1834.  
1835.  
1836.  
1837.



REGISTRE DES MARIAGES

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent-  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> \_\_\_\_\_

Entre

Et

Fils de \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

d \_\_\_\_\_ d \_\_\_\_\_

domicilié \_\_\_\_\_ domiciliée \_\_\_\_\_

agé de \_\_\_\_\_ agé de \_\_\_\_\_

Cémoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

DE LA PAROISSE de Bursinet

N<sup>o</sup> 26.  
Charlet  
&  
Vincent

Le vingt six Février mil huit cent vingt huit  
à onze heures du matin, a été prononcé à la mairie du dixième arrondissement de Paris,  
~~à été célébré le mariage promis~~ le mariage de M. Antoine Daniel Charlet,  
cocher bourgeois, âgé de trente huit ans, né à la paroisse de Bursinet, Canton de Vaud,  
en Suisse, le vingt deux novembre mil sept cent quatre vingt neuf, demeurant à Paris,  
en Suisse, le vingt deux novembre mil sept cent quatre vingt neuf, demeurant à Paris,  
rue Malignon, n<sup>o</sup> 8, premier arrondissement. ~~Entre~~ son épouse, demeurant à Dullit, sur dite  
Charlet, décédé, et de D<sup>o</sup> Louise Recordon, ~~Et~~ âgée de son fils, suivant un acte passé  
paroisse de Bursinet, consentant au mariage devant M<sup>o</sup> Biaudet, notaire au district de  
d'au dit tobre dernier, dûment légalisé, en ~~Fille de~~ fille de registre à Paris le vingt deux de ce  
mois, et de M<sup>o</sup> Jeanne Vincent, femme ~~de~~ de charge, âgée de trente trois ans, née  
~~et de~~ à Saint Gilles, arrondissement de Stenis, ~~et~~ département de Gard, le vingt un Nivose,  
au mois (dit) Janvier mil sept cent quatre ~~vingt~~ vingt quatre, demeurant à Paris, rue de  
rue n<sup>o</sup> 32, et avant rue de Cléchy n<sup>o</sup> ~~39~~ 39, premier arrondissement, fille majeure  
de Jean Vignot, et de Jeanne Martin son ~~épouse~~ épouse, tous deux décédés. Après publica-  
tions ~~faites~~ faites en cette mairie et en celle ~~de~~ de la commune du premier arrondissement  
de Paris, les Dimanches vingt et vingt sept ~~sept~~ Janvier dernier, affiches apposées par suite  
~~et de~~ aux termes de la loi, aucune ~~et~~ et opposition n'ayant été formée à la  
célébration. Les actes de naissance des époux, ~~extraits~~ extraits de décès du père de l'époux, extrait  
des registres de décès de la susdite paroisse ~~de~~ de Bursinet et Dullit, en date du dix septem-  
bre mil sept cent quatre vingt dix, l'acte de ~~consentement~~ consentement de la mère de l'époux, et  
les actes de décès du père et de la mère de ~~l'épouse~~ l'épouse, tous deux extraits des registres  
de décès de la susdite ville de Saint Gilles, ~~le~~ le premier en date du trois Août mil ~~huit~~ huit  
cent vingt huit, l'autre en date de ~~ce~~ ce jour, huit premiers du mois, ont été lus et  
posés et paraphés, lecture en a été faite, ainsi que des chapitres six de titre du mari-  
age sur les droits et les devoirs respectifs des époux. Les contractants ont déclaré avec  
serment, savoir, le contractant, que c'est par erreur et omission que dans l'acte de décès de son  
père le défunt a été désigné sous le prénom Louis, au lieu de Jean Louis, et la contractante  
que ses aïeuls et aïeules sont décédés et qu'elle n'a pu se procurer les actes de leur décès;  
les dits déclarations ont été certifiées par serment de quatre témoins ci après nommés.  
Les deux contractants présents ont déclaré prendre en mariage, l'un M<sup>o</sup> Jeanne Vincent,  
l'autre M. Antoine Daniel Charlet, en présence de M. Jacques Henri Recordon, cocher  
bourgeois, ~~La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu~~ âgé  
de trente sept ans, demeurant à Paris, rue de Valenciennes, n<sup>o</sup> 31, cousin de l'époux, de M<sup>o</sup>  
Jules Masselin, employé, âgé de trente quatre ans, demeurant à Paris, rue Coquenard n<sup>o</sup> 8,  
ami de l'époux; de M. Bernard Wernet fabricant d'acier, âgé de quarante cinq ans, demou-  
rant à Paris, rue de la Harpe n<sup>o</sup> 32, et de M. Nicolas Denis Tribou carrossier, âgé de trente huit  
ans, demeurant à Paris, rue Sainte Anne, n<sup>o</sup> 9, ces deux ci amis de l'épouse. Après quoi  
nous Jean Alexandre Sauquet de Villejust, adjoint au Maire du dixième arrondissement  
de Paris, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
de l'état civil, avons déclaré au nom de la loi que les contractants sont unis en mariage,  
nous avons rédigé les présentes pour le constater et en avons fait lecture aux parties; les  
deux époux et les témoins ont signé avec nous. Ainsi signé J. Vincent, A. D. Charlet, Recordon,  
Masselin, Wernet, Tribou & Sauquet. Devisé conforme aux registres, par nous, Maire  
du dixième arrondissement. Paris le six Mars mil huit cent vingt huit. Signé Sauquet.

Transcrit au présent registre, le six Juillet mil huit cent trente, sur l'invitation qui  
m'en a été faite par Monsieur le Landammann en charge, laquelle, ainsi que l'acte  
original, demeurent déposés aux Archives de la Cure.

Burnier Par.

1830.

1831.

1832.

1833.

1834.  
1835.

1836.  
1837.



REGISTRE DES MARIAGES

Le seizième Juillet mil-huit-cent-trente  
à été célébré le mariage promis

N° 27.  
Moret  
Bill

Entre

Jean Marc François Moret	Et François Susanne Bill
filz de Jacques Elisée	fille de Bénédicte
et de Anne Elizabeth née Baud sa femme	et de Françoise née Dubrit sa femme
d'Essertines	d'Urtenen au Canton de Berne
domicilié à Dullit	domiciliée à Dullit
agé d'environ trente et un ans.	agé d'environ vingt huit ans.

Cémoius

Jacques de Borneville de Bursinel et Rodolphe Viandier  
régent au dit Bursinel.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans de mariage publiés sans opposition dans les paroisses  
de Bursinel, Gimel, & Regensdorf, au Canton de Berne,  
et de la permission accordée par le Département de Justice  
et Police à l'épouse, vu sa qualité d'étrangère, le treizième Juillet  
courant.

Lesquelles pièces sont déposés aux Archives de la cure.

Burnier Past.

1830.

1831.

1832.

1833.

1834.

1835.

1836.

1837.



DE LA PAROISSE de Bursinel.

Le vingt quatre Septembre mil-huit-cent-trente  
a été célébré le mariage promis

N° 28.  
Frey et  
Buvetot.

Entre

Jean Jacques Frey  
fils de Jean  
et de défunte Maria Barbara ni Märker  
sa femme  
de Bâle  
domicilié à Nyon  
agé de vingt-sept ans.

Et Marguerite Charlotte Buvetot  
fille de Marc Samuel  
et de défunte Jeanne ni Buvetot sa  
femme  
de Nyon  
y domiciliée  
agée de vingt-deux ans.

Génois

Jacques Debornville de Bursinel & Modolphe Liande vigent  
au dit Bursinel.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans publiés sans opposition dans la paroisse de Nyon, les  
quels sont déposés aux Archives de la Cure;

et de la permission accordée par le Département de Justice et Police  
à l'époux, vu sa qualité d'étranger, le troisième Septembre mil huit  
cent trente, laquelle est aussi déposée aux Archives de la Cure.

L' Burnier Past.

1831.

1832.

1833.

1834.  
1835.

1836.  
1837.



REGISTRE DES MARIAGES

N° 29  
Ankerlin &  
Walther.

~~La Traduction.~~ ~~mil huit cent~~  
~~à été célébré le mariage promis~~

Entre

Sur les certificats exigés	par la loi, il a été béni, les
<del>fil</del> 3 <sup>e</sup> 8 <sup>me</sup> 1825 dans l'église	<del>fil</del> de du S <sup>t</sup> Esprit à Berne,
<del>et</del> le mariage légitime de	<del>et</del> Christian Ankerlin
<del>et</del> fils de Frédéric de Bursinel	<del>et</del> Dulis au C <sup>h</sup> de Soud, avec
<del>domicile</del> Marie Walther	<del>domicile</del> fille de feu Benoit
<del>age</del> de Wohlén.	<del>age</del> de

Certifié à Berne le 3<sup>e</sup> 8<sup>me</sup> 1825  
Signé / J. S. Mythenbach Past. à l'église du S<sup>t</sup> Esprit.

~~Cémoins~~ Pour signature authentique,  
à Berne, le 15 Juin 1830. Le Statthalter en charge  
Signé / Stürler

~~La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu~~  
Transcrit au présent registre, le vingt et un Octobre mil  
huit cent trente, ensuite de l'autorisation que j'en ai reçue  
du Conseil d'Etat, laquelle, ainsi que l'acte original, demeu-  
rent déposés aux Archives de la Cure.

L'Burnier Past.

Je certifie que les présents copies en conforme à l'original déposé  
aux Archives de la Cure de Rolle. Rolle, le 3. Janvier 1831.  
L'Burnier Past.

1831.  
1832.  
1833.  
1834.  
1835.  
1836.  
1837.



## DE LA PAROISSE de Bursinel

Le quinze février mil-huit-cent-trente-un  
a été célébré le mariage promis

N° 30.

Bellay et  
Maire

Pierre François Bellay  
fils de Jean Frédéric  
et de Isabelle Maire sa femme  
de Dullit et de Gland  
domicilié à Dullit  
agé d'environ vingt deux ans

Entre

Et Marie Henriette Bernotte Maire  
fille de Jean Philibert  
et de Jeanna Lambotot sa femme  
de Prangins  
domiciliée à Nyon  
agée de vingt deux ans et demie.

Cémoius

Jacques de Bornesville de Bursinel et Rodolphe Liande  
régent au dit Bursinel.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans publics sans opposition dans les paroisses de Bursinel,  
Nyon, Prangins & Wick, lesquels sont déposés aux archives  
de la Cure.

L' Burnier Past.

Je certifie que la présente copie en conforme à l'original  
déposé aux archives de la cure de Rolle.

Rolle le 12 Janvier 1832

L' Burnier Past.

1832

1833

1834  
18351836  
1837



REGISTRE DES MARIAGES

N<sup>o</sup>

Le *mil-huit-cent-*

*à été célébré le mariage promis*

Entre

Et

*fils de*

*fille de*

*et de*

*et de*

*d*

*d*

*domicilié*

*domiciliée*

*agé de*

*agée de*

Cémoius

*La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu*

DE LA PAROISSE d

N<sup>o</sup>

Le *mil-huit-cent*

*a été célébré le mariage promis*

Entre

Et

*fils de*

*fille de*

*et de*

*et de*

*d*

*d*

*domicilié*

*domiciliée*

*agé de*

*agée de*

Cémoius

*La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu*

1832

1833

1834

1835

1836

1837



# REGISTRE DES MARIAGES

N<sup>o</sup>

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent-  
à été célébré le mariage promis

Entre

fils de

et de

d

domicilié

agé de

Et

fille de

et de

d

domiciliée

agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

1832.

1833.

1834.  
1835.

1836.  
1837.



DE LA PAROISSE de Bursinel

Le dix sept Mai mil huit cent trente deux  
a été célébré le mariage promis

N° 31

Suardet  
&  
Latty.

Entre

Jean Marc Louis Suardet  
fils des défunts Louis André  
et de Jeanne Françoise Saitard sa femme  
de Bursinel  
y domicilié  
agé de trente un ans,

Et Danielle Louise Latty  
fille de défunt Jacques Félix  
et de Françoise Suardet sa veuve  
de Dullit (Canton de Genève)  
y domiciliée précédemment à Lancy  
agée de vingt huit ans et demi.

Cémoins

Jean Diringer municipal à Bursinel &  
Charles Diringer ségent à Dullit.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans publiés sans opposition dans la paroisse de Bursinel  
et dans la commune de Lancy, canton des Geneves, lesquels sont  
dépôts aux archives de la cure.

L'Burnier Past.

833

1834.  
1835.

1836.  
1837.



REGISTRE DES MARIAGES

Extrait du Registre des mariages de la ville de Genève.

N° 32.  
Pictet  
&  
Micheli

Le mardi mil huit cent dixième jour du mois d'Avril, à dix heures avant midi, en la maison commune à Genève, et par devant nous ~~a été célébré le mariage promis~~ André Mathieu Golar, conseiller municipal officier de l'état civil de la ville de Genève, République et Canton de Genève, sous signe, ont comparu pour contracter **Entre** mariage, d'une part: Pierre Pictet, lieutenant colonel du premier régiment de la brigade de Savoie, au service de Sa Majesté Sardes, chevalier de l'ordre de S. M. ~~Et~~ Maurice de Salazar, âgé de trent. huit ans et un mois, né à Dullit, au Canton de Vaud, domicilié à Genève, depuis un mois de ~~filz de~~ six mois, précédemment domicilié à ~~filz de~~ Turin, filz de Marc Louis Pictet, propriétaire, ancien capitaine au service de Sa Majesté Britannique, et de Françoise ~~et de~~ Micheli la femme, sans profession, ~~et de~~ tous deux aussi domiciliés à Genève, ici présents et donnant leur consentement au mariage de leur dit filz avec Louise ~~et~~ Pauline Micheli. D'autre part: Louise ~~et~~ Pauline Micheli, sans profession, âgée de vingt quatre ans et neuf mois, née à Lansey, commune de Compignères, au Canton de ~~domiciliée~~ Genève, domiciliée à Genève, ~~ancien~~ syndic de la République et Canton de Genève, et de Louise Henriette Sordian, ~~et de~~ la femme, sans profession, ~~et de~~ tous deux aussi domiciliés à Genève, ici présents et donnant leur consentement au mariage de leur dite fille avec Pierre Pictet surdit. Les dits époux nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les promesses ont été publiées dans l'église de Bursinel qui est celle paroissiale pour Dullit, lieu d'origine des bourgeoisies de l'époux au Canton de Vaud, selon l'usage du pays; et à Genève le Dimanche vingt cinq Mars prochain passé, et premier Avril présent mois, sans qu'il soit **Veutons** parvenue d'opposition. A forme de ces requêtes, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, dûment paraphées et du chapitre six du titre de mariage du Code civil sur la droit et les devoirs respectifs des époux, nous avons demandé aux dits époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; et leur s'il autres nous ayent répondu publiquement, séparément et affirmativement, nous avons déclaré au nom de la loi, que Pierre Pictet & Louise Pauline Micheli sont unis par le mariage. De tout quoi nous avons immédiatement dressé acte en présence de Marc Louis, Philipp Pictet propriétaire, âgé de quarante un ans, frère de l'époux, Ferdinand Frédéric Pictet rentier, âgé de trente cinq ans, frère de l'époux, François Jules Micheli, propriétaire, âgé de cinquante trois ans, oncle de l'époux, et Charles Léonard Lullin, sous-secrétaire d'Etat, âgé de cinquante et un ans, usin de l'époux, les deux premiers et troisième députés au Conseil représentatif, tous quatre domiciliés à Genève, lesquels ont signé le présent acte avec nous, Marc Louis Pictet & Françoise Micheli sa femme, père et mère de l'époux; Horace Louis Micheli & Louise Henriette Sordian sa femme, père et mère de l'épouse; et la partie contractante, après que lecture de dit acte leur a été faite. Signé / P. Pictet & Lullin. Louise Micheli. Marc Louis Pictet. F. Micheli. Lullin, secrétaire d'Etat. A. Golar C. M. P. Collationné au sur de registre par nous André Mathieu Golar & C. (suit la légalisation.)

François au présent registre le trois Novembre mil huit cent trente deux  
L'Bernier Past.

DE LA PAROISSE de Bursinel

Extrait des Registres des mariages de la paroisse de Commugny & Coppet, pag. 105. n° 175.

N° 33.  
Deschamps  
&  
Rosemblet

Le vingt Janvier mil huit cent trente deux ~~a été célébré~~ <sup>dans l'église de Commugny</sup> ~~le mariage promis~~ **Entre**  
Louis Alexandre Deschamps Et Jeanne Rosemblet  
fils de Louis Deschamps fille de Jean François Rosemblet  
et de Susanne Dubrit, bourgeois et de Jacqueline veuve Duboutor, sa femme  
de Dullit de Choulex, Canton de Genève  
domicilié à Vevey domiciliée à Choulex  
agé de vingt sept ans agée de vingt deux ans.

Veutons

Theodore Tayan de Commugny  
André Druel de Corsier, beau frère de l'épouse.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu de l'acte de non opposition accordé par le département de Justice & Police, et des bans publiés sans opposition dans la paroisse de Bursinel et dans la commune de Choulex, lesquelles pièces sont déposées aux archives de la cure. Signé / M. Weibel pasteur & Collationné au sur de registre par nous: Benigne, pasteur de la paroisse & expédié le sept Juin mil huit cent trente deux. Signé / M. Weibel pasteur

François au présent registre le trois Novembre mil huit cent trente deux.  
L'Bernier Past.

1833.  
1834.  
1835.  
1836.  
1837.







## REGISTRE DES MARIAGES

Le quatorze Février mil-huit-cent-trente-trois  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 36.

Jotterand  
et Gallepin.

Isaac François Louis Jotterand  
fils de Pierre Louis Jotterand  
et de Jeanne Libenthal sa femme  
de S<sup>t</sup> Livres  
domicilié à Bursinel  
agé de quarante un ans;

Entre

Et Charlotte Andriane Gallepin  
fille de Jacques Gallepin  
et de Marie Karon sa femme  
de Thonon  
domiciliée à Bursinel  
agée de vingt trois ans et demi

Cémoins

Jacques Debonnesille et Edouard Trebois, (l'un et l'autre)  
de Bursinel.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans publiés sans opposition dans les paroisses de Bursinel  
et de S<sup>t</sup> Livres, et de la permission accordée par le département  
de Justice et Police à l'épouse en sa qualité d'étrangère, le dix  
huit Janvier, présente année. Lesquelles pièces sont déposées  
aux Archives de la Cure.

L. Burnier Past.

1833.

1834.  
1835.1836.  
1837.



## DE LA PAROISSE de Bursinel.

Le quinze Mai mil-huit-cent-trente-trois  
a été célébré le mariage promis

N° 37.

Eynard  
Eynard

Charles François Woffhe Eynard

fils de Jacques

et de Susanne Elisabeth veuve Châtelain  
sa femme,  
de Rolley domicilié  
agé de vingt quatre ans

Entre

Et Sophie Eynard

fille ~~de~~ mineure, élevée et autorisée  
par Jean Gabriel Eynard, bourgeois  
et de genre de Rolle, demeurantà Beau lieu, et par sa femme  
~~domiciliée~~ Anne Charlotte

agée de Adélaïde Lullin.

Cémoius

Armand Debessert Syndic de Bursinel, et Jules Gros,  
régent au dit Bursinel.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans de mariage publiés sans opposition dans la paroisse  
de Rolle; de la permission accordée par le Département de  
Justice et Police à l'épouse, vu sa qualité d'étrangère, le neuf  
Avril dernier, permission qui rappelle la dispense accordée  
par le Conseil d'Etat pour la publication des bans dans le  
lieu d'origine de l'épouse; enfin du consentement donné par le  
pasteur de Rolle, le six Mai mil huit cent trente trois; les  
quelles pièces sont déposées aux Archives de la Cure.

L'Burnier Past.

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original  
déposé aux archives de la cure de Rolle. Rolle, sept Janvier  
mil huit cent trente quatre

L'Burnier Past.

1834.

1836.  
1837.



# REGISTRE DES MARIAGES

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent-  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup>

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domicilié

agé de

agé de

Témoin

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

1834.  
1835.  
1836.  
1837.



DE LA PAROISSE de Bursinel

Le cinq février mil huit-cent-trente quatre  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 38.

Walterville et

Delessert

Charles Louis Rodolph de Walterville

fils de Charles Louis

et de Sophie née Tenner sa femme

de Berne

y domicilié

agé de trente ans;

Entre

Et Emma Delessert

fille de Armand Jean Jacques

et de feu Jeanne Marie Henrié Elisabeth veuve

Archer, sa femme

de Bursinel

y domiciliée

agée de vingt et un ans.

témoins

Ferdinand Larpin et Jean Diringier, l'un et l'autre bourgeois  
de Bursinel et municipaux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissances des deux époux, ensuite de la permis-  
sion du Département de Justice et Police, et après que les bans ont  
été publiés dans le lieu d'origine et de domicile de l'épouse.

L. Burnier Past.

1834.  
1835.

1836.  
1837.



## REGISTRE DES MARIAGES

Le quatorze Mars mil-huit-cent-trente-quatre  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 39Cartier &  
Bettons

Entre

Jean Isaac Cartier, veuf en second  
des noces de Jeanne Madeleine Noël,  
fils de Jean Antoine

et de Susanne Delapierre, veuve

de Gilly

domicilié à Dullit

agé de cinquante trois ans &amp; demi,

Et Susanne Esther Bettons

fille de Jean Jacques

et de Catherine Marrel, veuve

d'Yvonand

domiciliée à Molle

agée de cinquante un ans;

Cémoius

Francis Jotterand de St Livres & Jacques Louis Chanson de  
Bursinel.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des deux époux, des promesses de  
mariage publiées sans opposition dans les paroisses de Gilly,  
Yvonand, Bursinel et Molle; les registres de la cure  
faisant d'ailleurs foi que Jeanne Madeleine Noël, seconde  
femme de l'époux est décédée le vingt-sept Août mil huit  
cent trente trois.

L' Burnier Par.

## DE LA PAROISSE de Bursinel

Le dix-sept Avril mil-huit-cent-trente-quatre  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 40Recordon &  
Dubat

Entre

Charles Henri Recordon

fils de défunt Charles Frédéric

et de défunt Jeanne Elizabeth Vanderlyn

veuve

de Rances

domicilié à Molle

agé de trente sept ans

Et Jeanne Louise Constance Dubat

fille de Frédéric

et de Marie née Zschahlen, veuve

de Rougemont

domiciliée à Molle

agée de trente six ans,

Cémoius

Francis Jotterand de St Livres & Jacques Louis Chanson de  
Bursinel.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
de l'acte de naissance de l'époux et des promesses de mariage  
publiées sans opposition dans les paroisses de Rances, Rougemont  
et Molle; les registres de la paroisse de Molle attestant d'ailleurs  
que l'époux est né le 30 Avril 1798.

L' Burnier Par.

1834.

1835.

1836.

1837.



REGISTRE DES MARIAGES

Extrait de registre des actes de mariage de la Chapelle de Nan 1828

N<sup>o</sup> 41.  
Larpin &  
Volf.

Ce jour d'hui, ~~seize~~ <sup>seize</sup> février mil huit cent vingt huit, à une heure de relevée, par devant nous Gustave Tanerot de Courcenon premier adjoint au maire, faisant par délégation les fonctions d'officier public de l'état civil de cette commune, se sont présentés d'une part Francis Samuel Larpin, journalier en cette commune, grande rue n<sup>o</sup> 110, né le trois août mil huit cent un à Bursinel Canton de Vaud (Suisse) fils de Charles Marc Larpin et de Jeanne Bernette de la Besierre. Et d'autre part Anne Catharine Volf cuisinière, demeurant même rue et n<sup>o</sup> ci dessus, née le onze fils de thermidor an quatre (au vingt neuf ~~de~~ <sup>de</sup> juillet mil sept cent quatre vingt six) à Maugey Canton de Spincourt arrondissement de Mont midi département de la Meuse, fille de défunt Jacques ~~de~~ <sup>de</sup> Volf et de Jeanne Doublet. Les quels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux. Nous les publications ont été faites conformément de notre mairie, les deux diocèses consécutifs de quinze de suite et six jours précédents sans qu'il soit intervenu opposition de part ni d'autre. Ils ont apporté à l'appui de leur demande l'acte de naissance et le consentement de son père et de sa mère en bonne et due forme, l'acte de naissance, l'acte de décès de son père et le consentement de sa mère également en bonne et due forme. Nous avons donné lecture tant des pièces ci dessus que du chapitre six du code civil intitulé du mariage, nous avons demandé au futur et à la future s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux nous ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi que Francis Samuel Larpin et Anne Catharine Volf sont unis en mariage. De tout ce que dessus nous avons dressé acte en présence des époux et des sieurs Henry Alexandre âgé de soixante quatre ans, employé, demeurant à Paris rue pompe saint André des arts au del futur, et Jean heillette âgé de soixante huit ans, peindre en bâtiment, demeurant grande rue n<sup>o</sup> 110, ami de l'époux, et Louis Jean Charles Jaquesson, âgé de vingt huit ans, employé, demeurant Champs Elisés n<sup>o</sup> 20, ami de l'épouse, Francis Lambert âgé de trente six ans, cocher, demeurant rue Marie Stuart n<sup>o</sup> 3, ami de l'épouse, les quels les époux et les témoins ont signé avec nous après lecture. Ainsi signé; Larpin, Alexandre, Volf, Jaquesson, heillette, Lambert, de Courcenon adjt. Délivré pour Extrait conforme au registre par nous premier adjoint au maire faisant par délégation les fonctions d'officier public de l'état civil, à la Chapelle le dix huit février mil huit cent vingt huit. Signé de Courcenon / Suivant les formalités requises.

Ensuite de l'autorisation de Département de Justice et Police, en date du 23 Juin 1834, j'ai transmis in le présent acte, le douze juillet mil huit cent trente quatre.

L'Burnier Cur.

DE LA PAROISSE de Bursinel

Le quinze Décembre mil huit cent trente quatre a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 42.  
Dapples &  
d'Aubert

Entre  
Jean Samuel Edouard Dapples Et Louis Hilda Aglaé d'Aubert  
fils de Jean Marc Samuel Louis fille de Jean Francis Joseph  
et de Charlotte Francis Louis, née Gaulis et de Louis Julian, née Bessler, femme  
de Bremblens, Morges & Lausanne de Gotha en Saxe.  
domicilié à Rolle & précédemment à Lausanne domiciliée à Genève.  
age de vingt sept ans, âgée de vingt deux ans & sept mois.

Cémoins  
Jules Gros régent à Bursinel et Jacques Louis Chanson de Bursinel.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu de l'acte de naissance de l'époux, de l'acte d'indigénat de l'épouse, du certificat de publication des bans dans les paroisses de Rolle, Lausanne, Morges, Lonay, et à Genève, du consentement du premier pasteur de Rolle et de la permission des Départements de Justice et Police.

L'Burnier Cur.  
Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de la Cure de Rolle. Rolle, deux Janvier mil huit cent trente cinq.

L'Burnier Cur.

1834  
1835  
1836  
1837



# REGISTRE DES MARIAGES

N<sup>o</sup>

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent-  
à été célébré le mariage promis

Entre

fils de

et de

d

domicilié

agé de

Et

fille de

et de

d

domiciliée

agé de

Cémoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

1834.  
1835.

1836.  
1837.



DE LA PAROISSE de Bursinet

Le quinze Décembre mil-huit-cent-trente-six  
a été célébré le mariage promis

N° 43.  
Perrier  
Magnin.

Entre

Jacques Rudolph Louis Perrier fils de Pierre François Louis Perrier et de Anne Louise Françoise us Mangé sa femme de Berroy et y domicilié agé de vingt-huit ans ;	Et Jacqueline Françoise Magnin fille de feu Jean Michel Magnin et de Charlotte, née Rodhon sa femme de Nolle et de Roubaix domiciliée près Nolle agée de trente un ans.
--	--

Génois

Augustin Alexandre Bonnard de Nyon et Pierre  
François Louis Perrier de Berroy.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissances des deux époux, du certificat de la  
publication des bans dans les paroisses de Nolle, Berroy  
et Commeny, et ensuite du consentement donné par  
le suffragant de la paroisse de Berroy.

L'Perrier curé

Je certifie que la présente copie est conforme à  
l'original déposé aux archives de la cure de Nolle.  
Nolle 19 juillet 1837. L'Perrier curé

1836.  
1837.



REGISTRE DES MARIAGES

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent-  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup>

	Entre	
	Et	
fils de		fille de
et de		et de
d		d
domicilié		domiciliée
agé de		agée de

Cémoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

DE LA PAROISSE de Bursinel.

Le dix Juillet mil-huit-cent trente sept  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 44.

Biaudet  
Clément

Entre

Henri Amédée Samuel Biaudet	Et Marie Henriette Louise Clément
fils de Jean Charles Biaudet	fille de défunt Charles Philippe Clément
et de Marie Madeleine Pot sa femme	et de Isabelle Françoise Escazins née
de Rolle, y	Muret sa veuve, née à Rouen
y domicilié	&
agé de vingt-cinq ans environ	domiciliée à Rolle,
	agée de vingt-cinq ans moins deux
	mois.

Cémoius

Charles Bicherrat de Rolle et Jacques Louis Chanson  
de Bursinel.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
de l'acte de naissance de l'épouse, des certificats de publications  
dans la paroisse de Rolle, du consentement du pasteur de la  
dite paroisse et de la procuration du Département de Justice et  
Police en date du 4 Juillet 1837. Les registres de la paroisse  
de Rolle attestent d'ailleurs que l'épouse est née le 25 août  
1812. Signé / L'Curé L. Bournier Curé.

Je certifie que cette copie est conforme à l'original depuis avec  
archives de la cure de Rolle.  
Rolle 8 Janvier 1838.  
L'Curé L. Bournier Curé.

En exécution des décrets du  
Grand Conseil du 17 Mai et 5<sup>th</sup>  
1837 & du règlement adopté par  
le Conseil d'Etat le 6 Janvier 1838  
la prise en registre de l'ancienne  
paroisse de Bursinel et Dullit  
tout châtellenie et remis au premier  
vicaire de celle de Rolle. —  
L'ancienne paroisse de Bursinel  
et de Dullit sera désormais partie  
de la paroisse de Rolle, et en  
conséquence pour les actes de  
l'Etat civil seront inscrits sur les  
registres de cette paroisse de  
Rolle, tenu par le premier  
vicaire. Rolle le 22 Avril 1838.  
Signé / L'Prêtre L. Prêlat.  
Attesté conforme à l'original  
L'Curé L. Bournier Curé

1836  
1837



# REGISTRE DES MARIAGES

N<sup>o</sup>

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent-

à été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Témoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu



Répertoire du Registre des Mariages  
de la Paroisse de Rursinel.

A.		G.		
1831	Argaud - Joues	25	1821 Genoux - Paillard	1
			1829 Guye - Chanson	14
B.		J.		
1822	Billard - Richard	4	1833 Jotteraud - de Gallipin	24
1827	Brochu - Argaud	9		
1828	Bonnet - Escarel	16		
1831	Bellay - Maire	21		
1827	Braudet - Clément	55	L.	
			1824 Lersche - Giral	7
			1825 Lafon - Daiz	7
			1834 Larpin - Wolf	32
C.		M.		
1821	Cramer - Caula	2	1821 Margot - Marguis	1
1822	Céavel - Burnet	3	1826 Menthonnet - Livet	8
1827	Chardon - Hurstin	12	1830 Mont - Bell	18
1828	Chenuaud - Divinquer	13	1832 Michaud - Guirin	26
1828	Charlet - Vincent	17		
1834	Cartier - Betters	30	N.	
			1822 Noblet - Heer	3
D.		P.		
1827	de Bonneville - Grospeau	9	1822 Pilet - Joly	2
1832	Deschamps - Rosenoblet	24	1823 Pictet - Martin	5
1834	de Wasseville - Deleffert	29	1825 Pictet - de Traz	7
1834	Dapples - d'Aubert	33	1827 uf - Picher	9
			1832 uf - Micheli	23
E.		R.		
1830	Eukerli - Walther	10	1836 Terrier - Maguin	34
1833	Eynard - Eynard	28		
F.				
1830	Frey - Buvelot	19		



R.

1821	Souter - Leicoultre	2
1822	Repaud - Berney	4
1824	Kolaz - Fouquetoud	9
1824	Recordou - Dubat	31

S.

1832	Suardet - Lathy	22
------	-----------------	----

V.

1828	Vicaude - Luncauthing	15
------	-----------------------	----

W.

1826	Wilmayer - Monnard	8
------	--------------------	---



R.

1821	Souter - Leicoultre	2
1822	Repaud - Berney	4
1824	Kolaz - Fouquetoud	9
1824	Recordou - Dubat	31

S.

1832	Suardet - Lathy	22
------	-----------------	----

V.

1828	Vicaude - Luncauthing	15
------	-----------------------	----

W.

1826	Wilmayer - Monnard	8
------	--------------------	---



Ec

MA